



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-25591>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 26-25591

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département des Bouches du Rhône

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22130001500247

Ville : Marseille Cédex 20

Code postal : 13256

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.departement13.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2026-0109

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : SAM PCS

Adresse mail du contact : contact.sampcs@departement13.fr

Numéro de téléphone du contact : 0413311313

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Voir règlement de la consultation.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Voir règlement de la consultation.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Voir règlement de la consultation.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 23/04/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Le marché sera dévolu soit à un candidat unique, soit à un groupement. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Accord-cadre pour la fourniture de produits dérivés personnalisés destinés à la revente dans les boutiques des musées départementaux (Musée Départemental Arles antique et Museon Arlaten). Relance de la consultation 2025-0538 déclarée sans suite pour motif d'intérêt général.

Code CPV principal - Descripteur principal : 39294100

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : L'accord-cadre est multi attributaires ; sur catalogue avec familles d'achat ; sans minimum et avec maximum de 40 000 Euros HT pour chaque période de reconduction. Il sera attribué à un maximum de 3 opérateurs économiques (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres). Il donnera lieu à la conclusion de marchés subséquents, voir article 2 du CCP pour le détail. Les marchés subséquents seront des marchés ordinaires à prix global et forfaitaire. Ils seront passé dans le strict cadre de l'objet du présent marché. L'accord-cadre est conclu pour une durée de 12 mois à compter de la date de notification du contrat. Il pourra être éventuellement reconduit pour 3 autres périodes annuelles, et ne pourra excéder 4 ans au total. Voir détails dans le CCP.

Lieu principal d'exécution du marché : Arles

Durée du marché (en mois) : 12

Valeur estimée (H.T.) : 20000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La candidature est présentée sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr) soit sous la forme d'un Document Unique du Marché Européen (DUME). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré "hors délai" si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (cd-rom, dvd-rom, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention "copie de sauvegarde" ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : -lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; -lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. Modalités de transmission de la copie de sauvegarde : Cf. le règlement de la consultation. L'attributaire signera de préférence électroniquement l'acte d'engagement et le retournera via le profil acheteur . Afin d'optimiser l'analyse des offres, les candidats fourniront obligatoirement les échantillons décrits dans les documents de la consultation, avant la date et l'heure limites de réception des offres, accompagnés de leurs fiches techniques, sous peine d'irrégularité de leur offre. Ces échantillons représentatifs de l'

offre devront se conformer aux spécifications techniques prévues en annexe 3 au RC et au CCP. Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif de Marseille 6 31 Rue Jean François Leca - 13002 MARSEILLE Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique
Numéro de la consultation 2026-0109.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/03/2026